

Bureau national de la santé oculaire

Foire aux questions et messages clés

Qu'est que le Bureau national de la santé oculaire (BNSO)?

Le BNSO sera le porte-parole de la politique nationale pour la communauté de la santé visuelle et collaborera avec les provinces et territoires sur des stratégies visant à offrir un accès efficace et économique à des soins de santé ophtalmologique. La SCO travaillera de façon collaborative avec d'autres membres de la communauté des soins oculaires pour faire en sorte que la création du Bureau se concrétise. De quelle façon le BNSO procurera-t-il de la valeur à l'ophtalmologie et aux Canadiens?

1. En élaborant une stratégie nationale pour agir en matière de soins ophtalmologiques.
2. En soutenant les efforts du gouvernement fédéral concernant la création d'une liste de médicaments ophtalmologiques essentiels à même le cadre du régime national d'assurance-médicaments.
3. Créer une politique nationale uniforme en matière de dépistage des troubles de la vue partout au pays, en mettant particulièrement l'accent sur les enfants, les aînés et les Autochtones.
4. L'une des fonctions centrales du BNSO sera axée sur la cueillette de données sur la santé oculaire et l'importance cruciale de ces renseignements pour favoriser une amélioration en matière de prestation, de financement, des soins aux patients, de ressources humaines en santé et plus.
5. En mettant au point des parcours de soins aux patients pour les principales maladies oculaires, et délimiterait la collaboration interprofessionnelle entre les médecins, opticiens, optométristes et ophtalmologistes.
6. En se concentrant sur des mesures coordonnées de la part des gouvernements, des professionnels de la santé, des organismes non gouvernementaux, de l'industrie et de particuliers travaillant en partenariat.
7. En supervisant la recherche dans le but d'améliorer la base de données probantes pour les soins ophtalmologiques.
8. En informant le public en mettant en œuvre une campagne de sensibilisation du public sur l'importance de la santé oculaire à titre de composante essentielle des soins de santé en général.
9. En devenant le recueil/la bibliothèque pour la recherche sur la santé oculaire partout au Canada. www.cos-sco.ca

Quel est le coût d'exploitation du BNSO?

- La SCO demande au gouvernement fédéral un financement de 10 millions de dollars (deux millions de dollars par année pendant cinq ans) pour la création d'un Bureau national de la

santé oculaire (BNSO) qui élaborera et mettra en œuvre une stratégie nationale sur les soins oculaires afin de coordonner et d'aborder les enjeux de santé oculaire au Canada.

- Ce montant servira principalement à couvrir les postes salariés d'un directeur de la santé oculaire et d'un groupe d'employés de base.

****Ce document fera régulièrement l'objet d'une mise à jour.****